

## MODE D'EMPLOI DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

**Prix du repas : 4,50 €**

### Pour manger au self, il faut :

- Disposer de ma carte Pass Région
- Créer mon compte TurboSelf
- Approvisionner mon compte
- Réserver mon repas en avance
- Passer au self



### 1. Comment créer mon compte TurboSelf ?

Avant la rentrée et dès le 28 août, vous pouvez créer votre compte TurboSelf depuis un smartphone, un ordinateur ou une tablette.

2 options sont possibles :

- sur le site de TurboSelf : <https://lc.cx/gsin> ou

<https://espacenergique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=1284>

- sur le site de du lycée Hector Berlioz :

<https://hector-berlioz.ent.auvergnerrhonealpes.fr/intendance-et-restauration/>

Ma carte **Pass Région** me sera envoyée avant la rentrée scolaire (il faut toujours l'avoir sur soi pour accéder au lycée et au self).

### 2. Comment approvisionner ma carte ?

Le prix du repas est fixé à **4,50 €**. Au moment du passage au self, assurez-vous d'avoir au moins le prix d'un repas sur votre carte.

Deux possibilités d'approvisionnement :

- Paiement en ligne sur l'application TurboSelf (application smartphone, ou site internet) : paiement par carte bleue pour un montant minimum de 40€.

- Paiement par Carte Bancaire, chèque ou en espèces, pour le montant de votre choix, à la borne Kiosque mise à la disposition des élèves au lycée (**attention, l'appareil ne rend pas la monnaie**), ou en se présentant au service intendance.

Le solde restant à la fin d'année scolaire sur la carte est **reporté et utilisable** dès la rentrée suivante. En cas de **changement d'établissement scolaire**, le solde restant est **remboursé par virement bancaire**.

### 3. Comment réserver mes repas ?

Pour accéder au self, vous devez réserver votre repas au plus tard la veille à minuit, et ce jusqu'à huit semaines à l'avance.

Deux options pour réserver :

- Par internet en vous connectant sur votre compte **TurboSelf**, sur smartphone ou par ordinateur,
- À la borne kiosque **TurboSelf** du lycée.

Je peux de la même façon **annuler une réservation** jusqu'à la veille.

➔ Si **je réserve mon repas et je ne le consomme pas**, je dois quand même le payer, sauf en cas de maladie (certificat médical) ou de circonstances exceptionnelles.

➔ Si **j'oublie de réserver**, je peux manger en payant le tarif passager de **6,90 €**.



### 4. En pratique :

Réservation	Paiement	Conséquence
J'ai réservé mon repas au plus tard la veille	Ma carte est suffisamment créditée (à minima 4,50 €)	Je peux aller manger au self
J'ai oublié de réserver mon repas	Ma carte est suffisamment créditée	Je peux manger au tarif passager de 6,90 €
J'ai réservé mais je ne mangerai pas au self	Ma carte est suffisamment créditée	Mon repas sera débité de ma carte 4,50 € *
J'ai réservé mon repas au plus tard la veille	Je n'ai pas suffisamment d'argent sur ma carte	Pas de panique, je me présente à l'intendance, un <b>ticket manuel</b> me sera établi pour passer à la cantine
J'ai réservé mon repas au plus tard la veille	Ma carte est créditée mais je l'ai oubliée	Pas de panique, je me présente à l'intendance qui me donnera un mot de passe me permettant d'imprimer un <b>ticket de remplacement</b> à la borne kiosque du lycée

\* Sauf en cas de maladie ou circonstance exceptionnelle